

Covid: la Haute autorité de santé (HAS) donne son feu vert à la vaccination des 5-11 ans

Paris, 20 déc. 2021 (AFP) -

La Haute autorité de santé (HAS) s'est prononcée lundi en faveur de la vaccination anti-Covid des enfants de 5 à 11 ans, mais ne souhaite pas la rendre "exigible ni obligatoire".

"Du fait de son efficacité vaccinale contre les variants majoritaires circulant actuellement et de son profil de tolérance satisfaisant, la HAS estime que le vaccin de Pfizer peut être utilisé à partir de l'âge de 5 ans", a souligné l'autorité sanitaire.

La HAS "propose que les parents qui le souhaitent puissent faire vacciner leur(s) enfant(s) âgés de 5 à 11 ans à compter de la mise à disposition des doses en formulation pédiatrique".

Elle préconise aussi de vacciner en priorité "les collégiens (de moins de 12 ans, dont les caractéristiques sont proches de celle des autres collégiens) afin de compléter rapidement la campagne de vaccination des enfants âgés de 12 ans et plus".

La HAS recommande également que la vaccination des enfants âgés de 5 à 11 ans "puisse se faire dans le cadre d'une décision médicale partagée, sans la rendre exigible ni obligatoire après avoir apporté, aux familles ainsi qu'aux enfants, une information claire et adaptée à leur âge, sur la connaissance des bénéfices et des risques liés à l'administration de ce vaccin".

La Haute autorité de santé justifie sa décision par le fait que le bénéfice risque d'une vaccination des quelque 5,7 millions d'enfants français serait "favorable en particulier dans le contexte de recrudescence de l'épidémie" et de l'arrivée du variant Omicron, très contagieux, susceptible d'accroître les cas de formes graves chez les plus jeunes, jusqu'ici très rares.

Elle pourrait aussi "diminuer la circulation du virus et donc limiter la fermeture des écoles". Et même si son impact était dans un premier temps modeste selon des modélisations scientifiques, elle pourrait contribuer à "réduire la circulation du virus lors de vagues ultérieures".

L'autorité sanitaire se fonde aussi sur des données de pharmacovigilance "rassurantes en Israël et aux Etats-Unis". Dans ce dernier pays, 7 millions d'enfants ont déjà été vaccinés dont deux millions avec deux doses.

Elle se dit toutefois consciente qu'il y a "un long chemin d'éducation, de pédagogie à faire" auprès des parents et parie sur le rôle important qu'auront à jouer les médecins et l'Education nationale.

Cette vaccination devra être précédée de la réalisation d'un test sérologique (en l'absence d'antécédent connu et documenté de Covid-19) afin de limiter l'administration du vaccin à une seule dose en cas de test positif.

Samedi, le ministre de la Santé Olivier Véran avait indiqué que la vaccination contre le Covid-19 serait offerte à tous les enfants de 5 à 11 ans à partir de mercredi "si tout va bien".

Le Comité consultatif national d'éthique (CCNE) a donné vendredi un avis favorable pour cette tranche d'âge qui n'est pas concernée par le pass sanitaire ni le futur pass vaccinal. Ce pass est nécessaire pour les 12 ans et plus.

Le Comité d'orientation pour la stratégie vaccinale du Pr Alain Fischer doit encore rendre ses conclusions en milieu de semaine.

ito/fmp/swi

PFIZER

Afp le 20 déc. 21 à 16 01.

